

LE VOLUME DU SECTEUR DU SUCRE AUGMENTE POUR UN CINQUIÈME EXERCICE CONSÉCUTIF.**LA PRESSION SOUTENUE EXERCÉE PAR LA CONCURRENCE SE FAIT SENTIR DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE L'ÉRABLE.**

Rogers Sugar Inc. (la « Société » ou « Rogers ») (TSX : RSI) annonce aujourd’hui ses résultats du quatrième trimestre et de l’exercice 2019. La Société a inscrit un BAIIA ajusté¹⁾ de 22,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre et de 87,8 millions de dollars pour l’exercice 2019, comparativement à 26,3 millions de dollars et à 99,9 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l’exercice précédent.

« Nous avons réalisé des progrès en regard de nos principales stratégies et nous nous sommes placés en bonne position pour l’avenir, mais nous avons dû relever plusieurs défis au cours de l’exercice 2019 et nos résultats n’ont pas été à la hauteur de nos attentes », a déclaré John Holliday, président et chef de la direction de Rogers et Lantic Inc. « Au cours du dernier semestre de l’exercice, la concurrence a exercé une pression soutenue sur le secteur des produits de l’érable. Nous avons toutefois continué de nous concentrer sur l’optimisation et le resserrement des coûts afin de préserver et d’accroître notre avantage concurrentiel. Les conditions du marché continuent de jouer en la faveur de notre secteur du sucre, qui a vu son volume croître pour un cinquième exercice consécutif. Nous avons toujours confiance en notre stratégie à long terme, et nous sommes bien positionnés pour l’avenir. »

Faits saillants du quatrième trimestre

Le tableau suivant présente les principaux résultats consolidés.

(non audité) (en milliers de dollars, sauf le volume et les données par action)	Quatrièmes trimestres		Exercices	
	2019	2018	2019	2018
Sucre (tonnes métriques)	<u>196 903</u>	<u>200 147</u>	<u>741 144</u>	<u>719 875</u>
Sirop d’érable (en milliers de livres)	<u>10 163</u>	<u>10 549</u>	<u>42 377</u>	<u>45 919</u>
Produits totaux	207 572	211 807	794 292	805 201
Marge brute	29 073	29 255	122 575	130 853
Résultat des activités d’exploitation	(32 800)	18 231	24 147	84 100
(Perte nette) bénéfice net	(40 021)	9 633	(8 167)	48 729
(Perte nette) bénéfice net de base par action	(0,38)	0,09	(0,08)	0,46
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action	(0,38)	0,09	(0,08)	0,43
Dividendes par action	0,09	0,09	0,36	0,36
<i>Résultats non conformes aux IFRS¹⁾</i>				
Marge brute ajustée ¹⁾	29 026	32 764	116 578	126 362
Résultat ajusté des activités d’exploitation ¹⁾	17 153	21 740	68 150	79 609
BAIIA ajusté ¹⁾	22 215	26 332	87 808	99 942
Bénéfice net ajusté ¹⁾	9 910	12 122	37 079	45 032
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,09	0,12	0,35	0,43
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	30 843	47 802	30 843	47 802

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

- Le volume de ventes élevé de sucre rend compte des augmentations de volumes pour le secteur du sucre pour un cinquième exercice consécutif.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a diminué par rapport à l’exercice précédent pour les deux secteurs présentés.

Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

- La dépréciation du goodwill de 50,0 millions de dollars comptabilisée pour le secteur des produits de l'érable est attribuable en partie à l'évolution récente du contexte concurrentiel et au ralentissement des perspectives de croissance.
- Le projet d'optimisation de la répartition des activités du secteur des produits de l'érable a continué d'avancer au cours du trimestre à l'étude. Malgré les retards temporaires et les hausses de coûts survenus au cours de la période à l'étude, le projet devrait être achevé au cours des prochains trimestres et générer d'importants avantages à long terme grâce aux gains d'efficience et à la réduction des charges d'exploitation.
- Le projet de réduction des émissions atmosphériques de l'usine de Taber a été réalisé dans les délais prévus et selon le budget, et ce, avant le début de la campagne de coupe des betteraves.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ pour l'exercice 2019 ont diminué de 17,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du BAIJA ajusté¹⁾, de la hausse des impôts et des intérêts payés ainsi que de l'accroissement des dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations au titre de l'excellence d'exploitation, facteurs en partie contrebalancés par la diminution de 3,3 millions de dollars des rachats d'actions en vue de leur annulation.
- La Société a versé 10,0 millions de dollars aux actionnaires pour le trimestre à l'étude, dont 9,4 millions de dollars sous forme de dividendes et 0,6 million de dollars sous forme de rachats d'actions.
- Le 20 novembre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$.

Veuillez vous reporter au rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats consolidés de la Société.

Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

Information sectorielle

Le tableau qui suit présente les résultats clés par secteur.

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Quatrième trimestre de l'exercice 2019			Quatrième trimestre de l'exercice 2018		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	159 432 \$	48 140 \$	207 572 \$	161 040 \$	50 767 \$	211 807 \$
Marge brute	24 643	4 430	29 073	21 640	7 615	29 255
Charges administratives et de vente	4 730	2 622	7 352	4 751	2 215	6 966
Frais de distribution	3 465	1 056	4 521	2 908	1 150	4 058
Dépréciation du goodwill	–	50 000	50 000	–	–	–
Résultat des activités d'exploitation	16 448 \$	(49 248) \$	(32 800) \$	13 981 \$	4 250 \$	18 231 \$
<i>Résultats non conformes aux PCGR¹⁾ :</i>						
Marge brute ajustée ¹⁾	24 358 \$	4 668 \$	29 026 \$	25 798 \$	6 966 \$	32 764 \$
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	16 163 \$	990 \$	17 153 \$	18 139 \$	3 601 \$	21 740 \$
BAIIA ajusté ¹⁾	19 662 \$	2 553 \$	22 215 \$	21 570 \$	4 762 \$	26 332 \$
<i>Renseignements supplémentaires :</i>						
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	7 054 \$	1 081 \$	8 135 \$	10 894 \$	608 \$	11 502 \$
Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Exercice 2019			Exercice 2018		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	595 878 \$	198 414 \$	794 292 \$	601 958 \$	203 243 \$	805 201 \$
Marge brute	100 301	22 274	122 575	102 578	28 275	130 853
Charges administratives et de vente	21 609	9 962	31 571	21 070	11 001	32 071
Frais de distribution	13 153	3 704	16 857	10 760	3 922	14 682
Dépréciation du goodwill	–	50 000	50 000	–	–	–
Résultat des activités d'exploitation	65 539 \$	(41 392) \$	24 147 \$	70 748 \$	13 352 \$	84 100 \$
<i>Résultats non conformes aux PCGR¹⁾ :</i>						
Marge brute ajustée ¹⁾	94 032 \$	22 546 \$	116 578 \$	99 659 \$	26 703 \$	126 362 \$
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	59 270 \$	8 880 \$	68 150 \$	67 829 \$	11 780 \$	79 609 \$
BAIIA ajusté ¹⁾	73 135 \$	14 673 \$	87 808 \$	81 324 \$	18 618 \$	99 942 \$
<i>Renseignements supplémentaires :</i>						
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	22 645 \$	4 468 \$	27 113 \$	23 352 \$	1 792 \$	25 144 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

Sucre

(en milliers de dollars, sauf les volumes)	Quatrièmes trimestres		Exercices	
	2019	2018	2019	2018
Produits	159 432 \$	161 040 \$	595 878 \$	601 958 \$
Volume (TM) au 29 septembre 2018	200 147		719 875	
Variation :				
Produits industriels	(7 152)		1 242	
Produits de consommation	(16)		4 122	
Produits liquides	4 771		18 590	
Ventes à l'exportation	(847)		(2 685)	
Variation totale	(3 244)		21 269	
Volume au 28 septembre 2019	196 903		741 144	

Le secteur du sucre a dégagé de solides résultats, les volumes considérables ont atteint des niveaux inégalés grâce à une croissance attribuable en majeure partie au secteur des produits liquides. Le projet de réduction des émissions atmosphériques de l'usine de Taber a été réalisé dans les délais prévus et selon le budget, et la raffinerie de Vancouver a réalisé des progrès notables au quatrième trimestre en vue de l'atteinte de ses objectifs d'amélioration du processus de raffinage et de la performance des coûts.

La diminution pour le trimestre dans le secteur des produits industriels est principalement attribuable à des ventes non récurrentes à un concurrent qui ont eu lieu au quatrième trimestre de l'exercice précédent, ainsi qu'au calendrier de certains gros comptes industriels.

Le volume total du secteur des produits de consommation a augmenté pour l'exercice à l'étude, ce qui s'explique surtout par les volumes additionnels qu'un détaillant national a choisi de se procurer et dont la livraison a commencé en avril de l'exercice considéré. Au quatrième trimestre, les volumes additionnels de ce détaillant national ont été contrebalancés par la baisse des volumes liés à d'autres clients résultant du calendrier des activités promotionnelles menées auprès de la clientèle de commerce de détail durant le trimestre, ce qui explique pourquoi le volume total du secteur des produits de consommation du quatrième trimestre a été comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

L'accroissement des volumes du secteur des produits liquides par rapport à l'exercice précédent s'est poursuivi, tant pour le trimestre que pour l'exercice, en raison surtout de la hausse de la demande attribuable aux clients nouveaux et existants ainsi que de la récupération de certaines activités qui avaient été perdues temporairement en faveur du sirop de maïs à haute teneur en fructose (« SMHTF »).

Finalement, le volume des ventes à l'exportation a diminué pour le trimestre et pour l'exercice par rapport à l'exercice précédent, en raison du volume moindre des expéditions vers le Mexique, compensé en partie par les ventes occasionnelles assorties de droits de premier niveau aux États-Unis.

La diminution des produits pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 et l'exercice considéré par rapport au trimestre correspondant de l'an dernier et à l'exercice précédent s'explique essentiellement par la baisse des cours moyens pondérés du sucre brut en dollars canadiens, étant donné que le coût du sucre brut pour toutes les ventes sur le marché domestique est transféré aux clients de la Société, ce qui a plus que contrebalancé l'augmentation des produits dégagés par les volumes supplémentaires enregistrés pour les deux périodes.

Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

(en milliers de dollars, sauf les données en tonnes métriques)	Quatrièmes trimestres		Exercices	
	2019	2018	2019	2018
Marge brute	24 643 \$	21 640 \$	100 301 \$	102 578 \$
Ajustement total du coût des ventes ^{1) 2)}	(285)	4 158	(6 269)	(2 919)
Marge brute ajustée ¹⁾	24 358 \$	25 798 \$	94 032 \$	99 659 \$
Marge brute par tonne métrique	125,15 \$	108,12 \$	135,33 \$	142,49 \$
Marge brute ajustée par tonne métrique	123,71 \$	128,90 \$	126,87 \$	138,44 \$
Éléments inclus dans la marge brute :				
Amortissement des immobilisations corporelles	3 298 \$	3 252 \$	13 072 \$	12 813 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion.

La marge brute ajustée pour le trimestre considéré a diminué de 1,4 million de dollars par rapport à celle du dernier trimestre de l'exercice 2018, en raison essentiellement de la baisse du volume de ventes et de certaines charges d'exploitation additionnelles. Le taux de la marge brute ajustée du trimestre considéré a baissé de 5,19 \$ la tonne métrique par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique surtout par la composition quelque peu défavorable des ventes (hausse des ventes de produits liquides et baisse des ventes à l'exportation) et par les charges d'exploitation additionnelles découlant en majeure partie des dernières mises au point de la raffinerie de Vancouver après une importante dépense d'investissement réalisée plus tôt au cours de l'exercice.

Pour l'exercice à l'étude, la marge brute ajustée a diminué de 5,6 millions de dollars. Les problèmes en matière de mise en service survenus à Vancouver ont engendré des charges supplémentaires non récurrentes d'environ 4,6 millions de dollars pour l'exercice en cours. Ces charges sont attribuables aux nombreuses heures supplémentaires occasionnées par ces problèmes qui ont mené à une utilisation intensive du matériel de raffinage et ont donné lieu à une consommation accrue de gaz naturel pendant une période caractérisée par des interruptions de l'approvisionnement en gaz naturel de la Colombie-Britannique, ce qui a fait augmenter de manière importante les frais d'acheminement du gaz naturel au cours du deuxième trimestre. De plus, l'exercice 2018 comprenait des produits hors trésorerie de 1,5 million de dollars tirés d'un régime de retraite à prestations définies, lesquels ont été comptabilisés par suite de la modification de ce régime. Par conséquent, compte non tenu de ces deux éléments, la marge brute ajustée se serait chiffrée à 98,6 millions de dollars pour l'exercice 2019, contre 98,2 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 0,4 million de dollars qui s'explique principalement par l'augmentation du volume de ventes et les produits supplémentaires tirés des sous-produits, ces facteurs ayant été annulés dans une certaine mesure par la baisse du cours mondial n° 11 du sucre brut pendant le premier trimestre de l'exercice courant en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui a influé négativement sur la marge brute dégagée par les ventes de Taber sur le marché domestique, et par l'augmentation des charges d'exploitation. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 126,87 \$ pour l'exercice 2019, ou à 133,08 \$ compte non tenu des charges non récurrentes occasionnées à Vancouver. Pour l'exercice 2018, la marge brute ajustée de 138,44 \$ tenait compte des produits hors trésorerie tirés du régime de retraite à prestations définies dont il a été question plus haut représentant 2,05 \$ par tonne métrique, qui ont eu pour effet de ramener la marge brute ajustée à 136,39 \$ pour l'exercice 2018. L'amenuisement de 3,31 \$ de la marge brute ajustée par tonne métrique s'explique surtout par la baisse du cours mondial n° 11 du sucre brut survenue pendant le premier trimestre de l'exercice en cours, par une composition des ventes différente caractérisée par une proportion accrue de produits liquides et, dans une moindre mesure, par les charges d'exploitation plus élevées.

Les charges administratives et de vente ont été comparables à celles du quatrième trimestre de l'exercice précédent, mais supérieures de 0,5 million de dollars à celles de l'exercice 2018, en raison surtout de la hausse de la charge au titre des avantages du personnel.

Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

Les frais de distribution pour le quatrième trimestre ont augmenté de 0,6 million de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'accroissement des transferts de produits d'un établissement à l'autre et des coûts d'entreposage supplémentaires. Pour l'exercice considéré, les frais de distribution ont augmenté de 2,4 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, en raison des coûts additionnels liés au fret imputables aux volumes de ventes supplémentaires générés au cours du premier semestre de l'exercice ainsi que par les transferts de produits d'un établissement à l'autre, notamment ceux opérés par suite des problèmes en matière de mise en service survenus à Vancouver pendant le deuxième trimestre de l'exercice en cours qui représentent environ 0,8 million de dollars.

(en milliers de dollars)	Quatrièmes trimestres		Exercices	
	2019	2018	2019	2018
Résultat des activités d'exploitation	16 448 \$	13 981 \$	65 539 \$	70 748 \$
Ajustement total du coût des ventes ^{1) 2)}	(285)	4 158	(6 269)	(2 919)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	16 163 \$	18 139 \$	59 270 \$	67 829 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3 499	3 431	13 865	13 495
BAIIA ajusté ^{1) 2)}	19 662 \$	21 570 \$	73 135 \$	81 324 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion.

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre a diminué de 1,9 million de dollars par rapport à celui du dernier trimestre de l'exercice 2018, ce qui s'explique par la baisse de 1,4 million de dollars de la marge brute ajustée et la hausse de 0,6 million de dollars des frais de distribution, compte non tenu des charges d'amortissement, comme il est expliqué plus haut. Pour l'exercice à l'étude, le BAIIA ajusté a diminué de 8,2 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice 2018. Cette baisse est essentiellement le résultat de la diminution de la marge brute ajustée attribuable en grande partie aux charges non récurrentes occasionnées par la raffinerie de Vancouver, comme il est expliqué plus haut, d'une augmentation des frais de distribution découlant de l'accroissement des volumes de ventes et des transferts de produits d'un établissement à l'autre, en partie du fait des problèmes de mise en service survenus à Vancouver, et des charges administratives et de vente un peu plus élevées.

Secteur des produits de l'érable

Les résultats du secteur des produits de l'érable ont reculé au quatrième trimestre comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la pression soutenue exercée par la concurrence et de la croissance du marché qui a ralenti. Ces changements nous ont poussés à revoir les perspectives à long terme de ces activités et à comptabiliser une perte de valeur de 50,0 millions de dollars conformément aux principes comptables.

Les produits du trimestre considéré ont diminué de 2,6 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout des contraintes liées à l'optimisation de la répartition des activités qui influent à court terme sur la capacité de production et entraînent quelques retards de livraison et de la concurrence soutenue. Pour l'exercice à l'étude, les produits ont diminué de 4,8 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice 2018. Le manque à gagner attribuable à la concurrence accrue, quelques retards de livraison entraînés par le transfert des activités de production d'une usine à l'autre, et la réduction des activités promotionnelles en raison d'une pénurie de certaines catégories de sirop qui s'est fait sentir au cours du deuxième trimestre, ont plus que contrebalancé les produits supplémentaires générés par Decacer pour le premier trimestre complet de l'exercice en cours, par rapport à ceux de l'exercice 2018.

Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

(en milliers de dollars, sauf les taux de la marge brute ajustée)	Quatrièmes trimestres		Exercices	
	2019	2018	2019	2018
Marge brute	4 430 \$	7 615 \$	22 274 \$	28 275 \$
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾²⁾	238	(649)	272	(1 572)
Marge brute ajustée ¹⁾	4 668 \$	6 966 \$	22 546 \$	26 703 \$
Pourcentage de la marge brute	9,2 %	15,0 %	11,2 %	13,9 %
Pourcentage de la marge brute ajustée ¹⁾	9,7 %	13,7 %	11,4 %	13,1 %
Éléments inclus dans la marge brute :				
Amortissement des immobilisations corporelles	557 \$	309 \$	1 855 \$	1 479 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion.

La marge brute ajustée pour le trimestre à l'étude a diminué de 2,3 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante, en grande partie du fait de la baisse des volumes et de la pression exercée par la concurrence. Le taux de la marge brute ajustée a baissé de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent en raison surtout de la pression exercée par la concurrence, de la composition des ventes défavorable et des charges d'exploitation supplémentaires. Pour l'exercice à l'étude, la marge brute ajustée a diminué de 4,2 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent, ce qui correspond à une baisse du pourcentage de la marge brute ajustée de 1,7 %, essentiellement attribuable à un amenuisement du volume à une compression des marges et aux charges d'exploitation supplémentaires liées à un certain manque d'efficacité à court terme occasionné par l'optimisation de la répartition des activités. De plus, les résultats du deuxième trimestre ont reculé en raison de la diminution des stocks de certaines catégories de sirop, ce qui a conduit à des achats additionnels à même la réserve des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (les « PPAQ »), au prix fort, alors que l'an dernier, il y avait eu un rabais.

Les charges administratives et de vente ont augmenté de 0,4 million de dollars par rapport à celles du quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison de l'accroissement de la provision pour créances douteuses, du calendrier des charges et de la hausse des charges non récurrentes pour le trimestre considéré. Pour l'exercice à l'étude, les charges administratives et de vente ont diminué de 1,0 million de dollars par rapport à celles de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la réduction des charges non récurrentes. Le solde pour l'exercice 2019 comprend des charges non récurrentes de 0,4 million de dollars associées au projet d'optimisation de la répartition des activités, tandis que le solde pour l'exercice 2018 comprenait des charges non récurrentes et des coûts d'acquisition liés à Decacer s'élevant respectivement à 0,9 million de dollars et à 0,7 million de dollars, soit une variation de 1,2 million de dollars d'un exercice à l'autre. Compte non tenu des charges non récurrentes, les charges administratives et de vente ont été supérieures de 0,2 million de dollars par rapport à celles de l'exercice 2018.

Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

(en milliers de dollars)	Quatrièmes trimestres		Exercices	
	2019	2018	2019	2018
Résultat des activités d'exploitation	(49 248) \$	4 250 \$	(41 392) \$	13 352 \$
Ajustement total du coût des ventes ^{1) 2)}	238	(649)	272	(1 572)
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	(49 010)	3 601	(41 120)	11 780
Charges non récurrentes :				
Coûts d'acquisition engagés	–	–	–	675
Autres éléments non récurrents	131	(4)	437	923
Produits finis évalués en fonction du prix de vente estimatif, déduction faite des frais de sortie à la date d'acquisition	–	–	–	261
Amortissements	1 432	1 165	5 356	4 979
Dépréciation du goodwill	50 000	–	50 000	–
BAIIA ajusté ¹⁾	2 553 \$	4 762 \$	14 673 \$	18 618 \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion.

La diminution du BAIIA ajusté de 2,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre et de 3,9 millions de dollars pour l'exercice 2019 au complet résulte principalement de la baisse des marges brutes ajustées et de la hausse des charges administratives et de vente, comme il est expliqué plus haut, contrebalancées en partie par la réduction des frais de distribution.

Perspectives

Secteur du sucre

Nous estimons que la récolte de betteraves de 2019 devrait permettre de produire de 60 000 à 70 000 tonnes métriques de sucre raffiné, alors qu'une production de 125 000 tonnes métriques avait été prévue antérieurement, en raison des conditions météorologiques difficiles qui ont sévi en Alberta. Au début novembre, nous avons pris la décision de mettre fin à la récolte de betteraves car les dommages importants causés par la neige et le gel ont rendu impossible l'entreposage et la transformation des betteraves à sucre endommagées non récoltées. La Société évalue toutes les options dont elle dispose pour servir ses clients, dont l'approvisionnement en sucre de canne provenant des raffineries de Vancouver et de Montréal qui ont toutes deux une capacité excédentaire. La Société s'efforcera d'atténuer les conséquences financières de la récolte moins abondante que prévu de Taber.

Compte tenu de la récolte moins abondante que prévu de Taber, le volume des ventes à l'exportation devrait représenter environ 15 000 tonnes métriques de moins que pour l'exercice 2019. Comme la Société entretient une relation de longue date avec son client au Mexique, elle a été en mesure de réduire les livraisons prévues pour l'exercice 2020 et de reporter ses engagements à l'exercice 2022 sans encourir de frais supplémentaires. La reconfiguration de notre chaîne d'approvisionnement tient compte de toutes les livraisons aux États-Unis effectuées aux termes du contingent spécifique attribué au Canada par les États-Unis de 10 300 tonnes métriques. La reconfiguration sera entièrement achevée au cours de l'exercice 2020.

La Société prévoit que le secteur des produits de consommation devrait croître d'environ 10 000 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2019. Au cours de l'exercice à l'étude, la Société a décroché de nouveaux contrats auprès d'un client existant qui sont entrés en vigueur en avril 2019. Ainsi, le volume des produits de consommation augmentera au cours de l'exercice 2020.

Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

Une part importante du volume de production de l'usine de Taber est destinée à des clients du secteur des produits liquides, et cela devrait encore être le cas au cours de l'exercice 2020. Par conséquent, les résultats du secteur des produits liquides devraient être comparables à ceux de l'exercice 2019.

Le volume enregistré par le secteur des produits industriels devrait être légèrement inférieur à celui de l'exercice 2019.

Malgré les difficultés attendues par suite de la petite récolte de Taber, la Société s'attend à ce que le volume global des ventes pour l'exercice 2020 atteigne environ 735 000 tonnes métriques, ce qui représente une baisse d'environ 6 000 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2019.

Le 22 mai 2019, l'Assemblée législative de l'Alberta a annoncé que les dispositions du projet de loi 1 pour abolir la taxe sur le carbone (*An Act to Repeal the Carbon Tax*) entreraient en vigueur le 1^{er} juin 2019. Le projet de loi 1 abolit effectivement la taxe sur le carbone imposée en Alberta, laquelle avait été établie à 1,517 \$ le gigajoule par le gouvernement précédent. Or, le 13 juin 2019, le gouvernement du Canada a annoncé que le gouvernement fédéral mettrait en place en Alberta le 1^{er} janvier 2020 une taxe sur le carbone qui sera l'équivalent de la taxe sur le carbone qui a été abolie le 1^{er} juin 2019. Le gouvernement de l'Alberta a soulevé une contestation constitutionnelle devant les tribunaux. Puis, le 30 octobre 2019, le gouvernement de l'Alberta a proposé une nouvelle taxe sur le carbone visant les grands émetteurs, un système appelé *Technology Innovation and Emissions Reduction* (« TIER ») qui imposerait une taxe aux installations produisant des émissions importantes. Le gouvernement fédéral examine actuellement la proposition de l'Alberta pour décider s'il continuera ou non d'imposer la taxe sur le carbone fédérale en Alberta. On ne sait pas comment la taxe sur le carbone sera calculée à compter du 1^{er} janvier 2020, mais, vu la taille réduite de la récolte de betteraves, celle-ci ne devrait pas avoir une incidence financière importante puisque la campagne de coupe devrait être terminée à la fin décembre. La Société s'attend à réaliser des économies d'environ 2,7 millions de dollars au premier semestre de l'exercice 2020 du fait de la suppression temporaire de la taxe sur le carbone en Alberta et de la campagne de coupe écourtée. Aucune modification de la taxe sur le carbone imposée en Colombie-Britannique et au Québec n'est prévue.

Vu la récolte moins abondante que prévu de Taber, la Société s'attend à une hausse de ses frais de distribution au cours de l'exercice 2020 en raison du déséquilibre de ses chaînes d'approvisionnement.

Le projet de réduction des émissions atmosphériques étant achevé, les dépenses en immobilisations du secteur du sucre devraient revenir à un niveau d'environ 20,0 millions de dollars, dont une grande proportion de dépenses en immobilisations générant un rendement du capital investi.

Secteur des produits de l'érable

Au cours de l'exercice 2019, la Société a subi les contrecoups de l'accroissement de la concurrence provoqué par l'arrivée d'un nouveau venu sur le marché de l'embouteillage de sirop d'érable. Nous sommes persuadés que nous arriverons à protéger notre part de marché; cependant, en raison de la concurrence accrue, les marges du secteur des produits de l'érable se sont contractées par suite de la pression exercée par la concurrence et la Société s'attend à ce que cette pression persiste jusqu'à ce que les conditions actuelles du marché s'améliorent. Outre la lutte pour le maintien de sa part actuelle de marché, la Société continuera d'investir dans la réduction de ses charges d'exploitation et dans l'augmentation de son volume de ventes en développant de nouveaux marchés et des produits à valeur ajoutée.

Dans le cadre de sa stratégie visant à accroître son avantage concurrentiel, la Société a lancé un projet d'optimisation de la répartition des activités qui débouchera sur un accroissement de la capacité. Une fois que ce projet sera terminé, la Société disposera d'une capacité largement suffisante pour soutenir sa croissance future et sera plus concurrentielle grâce à la rentabilité accrue de ses usines. Le projet d'optimisation de la répartition des activités, qui prévoit la

Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

transformation de l'usine de St-Honoré-de-Shenley, la relocalisation de l'usine de Granby et l'agrandissement de l'usine de Dégelis, a créé, à court terme, un certain manque d'efficacité et certaines contraintes influant sur la capacité de production au deuxième semestre de l'exercice 2019. La Société a pris plusieurs mesures pour résoudre les problèmes d'exploitation fondamentaux afin d'augmenter temporairement sa capacité de production en ayant recours à une main-d'œuvre plus nombreuse pour accroître les heures de production ainsi qu'en transférant une partie de sa production à son usine du Vermont. Ainsi, elle s'attend à ce que l'amélioration des activités de l'usine de Dégelis se poursuive et à ce que l'usine réalise les gains d'efficacité ciblés à la fin du premier trimestre de l'année civile 2020, au plus tard. L'usine de Granby traite une partie du trop-plein de la production de l'usine de Dégelis et le transfert prévu des activités de l'usine Granby dans une nouvelle usine devrait être terminé d'ici le 31 janvier 2020. La Société s'attend à commencer à réaliser les avantages économiques de ce transfert après le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Elle ne prévoit apporter aucun changement à son usine du Vermont.

La Société prévoit des dépenses d'environ 7,0 millions de dollars pour l'optimisation de la répartition de ses activités, dont une tranche d'environ 4,0 millions de dollars sera affectée à l'exercice 2020 pour relocaliser l'usine de Granby.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion.

Mesures d'évaluation à la valeur de marché

Compte tenu de l'évaluation à la valeur de marché de tous les instruments financiers dérivés à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, notre résultat comptable ne donne pas une image complète des facteurs et des tendances qui influent sur l'entreprise. Comme pour les périodes antérieures, nous avons calculé la marge brute ajustée et le bénéfice ajusté, qui rendent compte de la performance de la Société durant la période visée, sans tenir compte de l'incidence de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Le bénéfice avant les intérêts et la charge d'impôt sur le résultat (« BAI ») comprend un profit lié à l'évaluation à la valeur de marché d'un montant négligeable et de 6,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre et l'exercice 2019, respectivement, ce montant étant déduit pour établir le BAI ajusté et la marge brute ajustée. Le BAI ajusté s'entend du BAI après ajustement pour tenir compte de l'ajustement total du coût des ventes au titre de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, de la dotation aux amortissements, de la dépréciation du goodwill et des charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion.

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Rogers Sugar Inc. (RSI) tiendra une audioconférence pour discuter des résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019 le mercredi 20 novembre 2019 à 17 h 30 (heure de l'Est).

L'audioconférence sera présidée par M. John Holliday, chef de la direction, et Mme Manon Lacroix, chef de la direction financière.

Audioconférence et webdiffusion

Si vous voulez participer, veuillez composer le 1-877-223-4471. Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après la conférence, composez le 1-800-585-8367 suivi du code d'accès 3493498#. Cet enregistrement sera accessible jusqu'au 27 novembre 2019.



Rogers Sugar Inc.



Communiqué de presse – résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2019

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Dallas H. Ross

Monsieur Dallas H. Ross, président du conseil d'administration
Vancouver, Colombie-Britannique – Le 20 novembre 2019

Pour de plus amples renseignements :

Madame Manon Lacroix, vice-présidente, finances, et chef de la direction financière

Téléphone : 514-940-4350 Télécopieur : 514-527-1610 – Consultez notre site Web à l'adresse www.LanticRogers.com